

Notre politique environnementale



- HAROPA PORT -
Publié le 3 Juin 2019

HAROPA PORT : UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE RECONNUE

Concilier le développement économique et l'environnement est un enjeu majeur pour les ports de HAROPA PORT. Le territoire de l'axe Seine, trait d'union entre Paris et sa façade maritime, recèle un potentiel commercial, touristique, patrimonial et industriel important. Il concentre aussi des enjeux environnementaux majeurs, en particulier dans l'estuaire de la Seine. Ce corridor écologique forme un élément indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes européens et en particulier des zones humides réparties de part et d'autre du fleuve.

Chaque place portuaire a ses spécificités, fruits à la fois de son histoire et de son environnement naturel. Pour mettre en commun les bonnes pratiques environnementales et partager efficacement les retours d'expériences, un Club Métier Environnement a été constitué en 2012, composé d'experts environnementaux des trois ports. Une innovation structurelle permise par la réunion des ports de Rouen, du Havre et de Paris au sein de HAROPA PORT.

La stratégie environnementale de HAROPA PORT s'articule autour de trois axes prioritaires :

Axe 1 : promouvoir les solutions logistiques vertueuses

Axe 2 : réduire l'impact de nos activités

Axe 3 : intégrer les ports dans leur environnement naturel et urbain

Axe 1 : promouvoir les solutions logistiques vertueuses

Le secteur du transport contribue à hauteur de 27 % aux émissions de gaz à effet de serre dans l'hexagone. Notre rôle, en tant qu'acteur portuaire et logistique, est de contribuer à rendre le transport de marchandises plus efficace, en termes de temps, de coûts et d'impact environnemental.

HAROPA PORT :

- › développe le transport multimodal (Terminal multimodal du Havre, solutions de logistique urbaine à Paris, etc.) ;
- › accompagne ses clients dans la mise en place de projets industriels respectueux de l'environnement (aménagement environnementaux des sites du PLPN2 au Havre et du RVSL à Rouen) ;
- › encourage les efforts du secteur des transports maritimes et fluviaux (trophées ESI, incitations financières pour les opérateurs favorisant le report modal, etc.).

Axe 2 : réduire l'impact de nos activités

La protection de l'environnement implique aussi la mise en œuvre de démarches proactives intégrant les enjeux environnementaux à chaque étape de nos activités. Les ports HAROPA PORT s'appuient sur un savoir-faire reconnu de planification industrielle (SDPN au Havre, Schéma de services portuaires en Ile-de-France, etc.) et sur une démarche de progrès continue.

- › La direction territoriale de Paris a obtenu en 2013 la certification ISO 14001 pour l'ensemble de sa politique environnementale
- › La direction territoriale de Rouen a obtenu cette certification en 2015
- › La direction territoriale du Havre a reçu officiellement la certification PERS en 2015

Les outils de planification et les Systèmes de Management Environnemental (SME) permettent d'anticiper les désagréments provoqués par les activités industrielles et de mettre en œuvre des solutions concrètes pour les réduire.

□ quelques exemples :

- la charte CAP à Paris
- l'expérimentation sur le site du Machu à Rouen, pour valoriser les sédiments de dragages
- l'exploitation de bornes électriques automatiques pour les bateliers sur les quais à Rouen

HAROPA PORT est aussi un **lieu d'accueil privilégié pour les industries innovantes** : implantation de la filière éolienne au Havre, exemples d'écologies industrielles au Havre et à Limay, production de biocarburants sur le port de Rouen, traitement des terres polluées à Bruyères-sur-Oise, etc.

Axe 3 : intégrer les ports dans leur environnement naturel et urbain

HAROPA PORT gère bien plus que des espaces industriels.

Les domaines placés sous la responsabilité des ports HAROPA PORT comprennent de nombreux espaces naturels, souvent protégés. Les activités industrielles viennent également se loger au cœur d'ensembles urbains denses. Des cohabitations qu'il faut gérer de manière durable et efficace.

HAROPA PORT s'engage à :

- protéger la biodiversité (« trame verte et bleue » à Paris, Plan de Gestion des Espaces naturels à Rouen, 2000 ha de zone « Natura 2000 » au Havre, etc.) ;
- renforcer l'interface ville-port : concevoir des projets d'aménagements qui préservent les continuités urbaines et architecturales (réaménagement du quai de Southampton au Havre, de l'espace des Marégraphes à Rouen, ou des ports de Limay et Port Victor à Paris, etc.) ;
- dialoguer de manière constante avec les parties prenantes locales et l'ensemble des acteurs du développement économique.